

## Week-End Hiver Hautes Pyrénées

Du 12 au 14 Janvier 2018

### SAINTE-MARIE-DE-CAMPAN

Pour le rendez-vous d'hiver, l'ASCE 65 aura le plaisir de vous accueillir dans la vallée de Campan et plus précisément au gîte l'Ardoisière à Sainte-Marie –de-Campan (65) [www.gite-ardoisiere.com](http://www.gite-ardoisiere.com)



#### Vendredi 12 janvier 2018

Arrivée à partir de 17 heures au gîte

Installation dans les chambres

Apéritif suivi du repas

Présentation du week-end

#### Samedi 13 janvier 2018

Petit déjeuner

Départ pour la randonnée raquettes,

Ou Ski de piste à La Mongie ou Ski de fond à Payolle.

Pique-nique à la charge des participants

Goûter

Apéritif et repas

#### Dimanche 14 janvier 2018 :

Petit déjeuner

Départ pour petite randonnée raquettes ou ski

Pique-nique à la charge des participants

**TARIF : 70 €**

Ce prix comprend l'hébergement des 2 nuits, les petits déjeuners, les 2 repas du soir.

**Capacité de 40 personnes**

Les pique-niques du samedi midi et dimanche midi sont à la charge de chaque participant.

Prevoir le drap du dessus, sac à viande ou sac de couchage, serviettes de toilette

N'oubliez pas les chaussures, bâtons, chapeaux, bonnets, gants, raquettes, skis, guêtres, crème solaire, maillots de bain, équipements d'hiver pour les véhicules.

**Les Thermes de Bagnères-de-Bigorre sont à 12 km.**

**Location de matériel à proximité.**

La date limite des inscriptions est fixée au 29 décembre 201

Comme d'habitude les spécialités régionales « maisons » seront les bienvenues pour les apéritifs et goûters.



# FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION\*

40 places

## Randonnée vallée de CAMPAN (65)

Du vendredi 12 au dimanche 14 janvier 2018

A retourner pour le 20 décembre 2017 à

L'ASCE 65, à l'attention de Claude MATHEBAT, 3 rue Lordat 65000 TARBES

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... N° carte ASCE : .....

Adresse mail : .....

	TOTAL WEEK -END
Nom- Prénom	
VISA DU PRESENT ASCE	

### Montant du séjour : 70 € par personne

SEULES SONT VALIDES LES INSCRIPTIONS AVEC LE REGLEMENT . Le paiement par chèques-vacances est accepté. Les chèques bancaires seront à libeller à l'ordre de l'ASCE 65.

Le fait de s'inscrire au week-end implique que les participants à la manifestation abandonnent leur droit à l'image au bénéfice de l'organisation. Toutefois, si un participant refuse, il le mentionnera par écrit sur le bulletin d'inscription, mais il ne peut s'opposer à des photos de groupe sur lesquelles il apparaîtra. Ces images pourront être utilisées sur tous supports.

\*En cas d'annulation après le 30 décembre 2017 et sauf cas de force majeure, le paiement ne sera pas restitué.

Pour tous renseignements concernant ce séjour vous pouvez contacter :

Claude MATHEBAT au 06 83 72 39 94

DATE .....

SIGNATURE

